

Département du Morbihan
Commune du HEZO
56450

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le neuf mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune du Hézo, dûment convoqué en date du 05-03-2021, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy DERBOIS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 13

Présents : 11

Votants : 13

Présents :

Guy DERBOIS, Laëtitia ROUAULT, Jean-François NEDELEC, Claude MAMOU, Marie BOURGAIN, Elsa MILVOY, Fabien PLAUD, Pascale MEYER, Ehouarn DE BONVILLER, Nicolas DESCHAMPS, Isabelle COMTE.

Absents excusés : Benoit ARTAULT et Philippe MAES.

Pouvoirs : Benoit ARTAULT a donné pouvoir à Claude MAMOU et Philippe MAES a donné pouvoir à Laëtitia ROUAULT

Secrétaire de séance : Elsa MILVOY

N°14/2021 – Adhésion et attribution des subventions aux associations

La Commune du HEZO,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Considérant la volonté de l'équipe municipale de soutenir l'action des associations,

Considérant l'avis de la commission « Vie associative » qui s'est réunie le 15/02/2021,

Après en en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide par un vote à main levée à l'unanimité, par 13 voix pour :

- D'approuver l'adhésion et l'attribution des subventions aux associations comme suit :

Adhésion aux associations	Montant
Association des Maires	249,23 €
Association des Maires Ruraux	100 €
Association de Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'environnement (CAUE)	273,57 €
Association Semaine du Golfe	100 €
TOTAL	722,80 €
Attribution de subventions aux associations	Montant
Amicale des Donneurs de Sang de Theix	100,00 €
Amicale Laïque LE HEZO	500,00 €
Banque alimentaire	150,00 €
CFA bâtiment	100,00 €

Chambre des Métiers et de l'Artisanat	100,00 €
Chasseurs propriétaires	200,00 €
Collège de Rhuys	100,00 €
Hézo Loisirs	500,00 €
Maison Familiale Rurale Questembert	50,00 €
Restaurants du Cœur	150,00 €
Retraités Le Hézo/St Armel	60,00 €
Rêves De Clown	100,00 €
SNSM - Société Nationale de Sauvetage en Mer	100,00 €
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Morbihan (aide des pupilles des sapeurs-pompiers)	100,00 €
TOTAL	2 310 €

- D'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Guy DERBOIS